

Le 8 février 2017

[Traduction]

Mesures d'urgence

M. Higgs : Nous sommes tous au courant des ravages causés par la dernière tempête de verglas. Nous pouvons nous attendre à de plus en plus de catastrophes liées aux conditions météorologiques et nous devons continuer d'améliorer notre capacité d'intervention. Comme le sait le premier ministre, j'ai offert l'aide et le soutien de l'opposition officielle pour analyser l'intervention relative à la tempête de verglas. J'estime pouvoir être bien plus utile et j'estime que nous, dans l'opposition, pouvons être bien plus utiles en contribuant à la solution et en cherchant des possibilités d'amélioration. Le fait que le chef du Parti vert et le chef intérimaire du NPD partagent le même avis m'encourage.

Un examen multipartite pour déterminer les vraies possibilités et les vrais faits ainsi que pour parler avec les personnes en chair et en os sur place nous aidera à combiner nos talents comme leur expérience afin d'améliorer les résultats. Le premier ministre acceptera-t-il notre aide et s'engagera-t-il à créer un comité d'examen multipartite? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je remercie le chef de l'opposition de la question. D'abord, je veux dire un grand merci à tous les gens du Nouveau-Brunswick, non seulement ceux qui se sont vraiment mobilisés dans les régions touchées pour aider leurs voisins, leur famille et leurs amis, mais aussi ceux partout au Nouveau-Brunswick qui ont envoyé des dons de nourriture, de ressources et même d'argent. C'était très inspirant, et cela m'a rendu très fier d'être néo-brunswickois.

[Original]

À mon tour, je veux remercier tous les maires, tous les conseillers municipaux et tous les leaders communautaires de leur travail ; d'ailleurs, deux d'entre eux sont parmi nous aujourd'hui. Je veux aussi remercier les bénévoles, les employés d'Énergie NB et tous les gens qui ont travaillé énormément fort à essayer de remettre l'électricité dans les maisons de la Péninsule acadienne, du comté de Kent, de la région de Miramichi ainsi que des autres secteurs touchés par la tempête.

[Traduction]

Nous avons été mis à l'épreuve et nous procéderons à une analyse. Nous avons été très clairs à cet égard. Nous voudrions savoir ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas bien fonctionné et ce qui pourrait être amélioré.

M. Higgs : Je veux, moi aussi, remercier le personnel des services d'urgence, les employés du gouvernement, les Forces armées canadiennes, les équipes d'intervention et tous les bénévoles



qui ont fourni un soutien dans la foulée de la récente tempête. Je me demande assurément comment nous sommes équipés pour faire face à une telle situation, non seulement pour ce qui est de nos infrastructures, mais aussi pour ce qui est de notre capacité à intervenir rapidement et à utiliser toutes les ressources — le personnel et l'équipement, entre autres —, comment nous unissons nos efforts et comment l'OMU, la Croix-Rouge et les DSL communiquent entre eux. Dans les commissions de services régionaux, lorsque survient une urgence, nous unissons nos efforts. Une situation d'urgence dans une région de la province incite les gens d'ailleurs à contribuer à la solution. Nos efforts peuvent toutefois être mieux coordonnés.

Je sais que le premier ministre parle d'organiser son propre programme d'intervention. Je sais que cela s'est fait dans le passé. Des examens ont été réalisés à de nombreuses occasions. Combien de recommandations ont été mises en oeuvre? Comment pouvons-nous nous mobiliser afin de faire ce qui s'impose pour la province, de sorte que nous puissions travailler ensemble à des solutions à long terme? Monsieur le premier ministre, je me réjouis à la perspective de travailler avec vous. J'espère en avoir l'occasion. Merci beaucoup.

L'hon. M. Gallant : En tant que province, ce que nous avons vécu et ce que les gens des régions les plus touchées ont vécu au sein de leur collectivité était bel et bien une crise. Il s'agit probablement de la pire catastrophe naturelle que nous ayons connue depuis longtemps, voire de l'histoire. En tant que province, nous avons été mis à l'épreuve. L'Organisation des mesures d'urgence, Énergie NB, les bénévoles, la Croix-Rouge — toutes les personnes concernées — ont été mises à l'épreuve, et je suis très fier de l'intervention que, ensemble, nous avons réalisée relativement à la crise.

Or, étant donné que nous avons été mis à l'épreuve, il s'agit certainement d'un bon moment pour analyser ce qui s'est bien passé et ce qui pourrait être amélioré la prochaine fois. Nous devons nous assurer d'avoir une culture d'amélioration continue en matière d'interventions en cas de catastrophes naturelles comme celle dont il est question. Nous avons proposé une analyse qui sera réalisée par la chef de la fonction publique. Nous croyons que, grâce à ses efforts, au travail accompli par d'autres et à des consultations publiques, nous obtiendrons de très bons renseignements qui nous aideront à réaliser l'analyse.

M. Higgs : Nous pouvons apporter des améliorations en la matière. Je suis bien sûr conscient de l'importance du concept et des principes entourant la culture d'amélioration continue et je suis content que le premier ministre parle d'une telle orientation, car c'est ainsi que nous réalisons bel et bien des améliorations. J'aimerais participer aux travaux prévus.

Une analyse interne ne met pas nécessairement tous les faits en lumière. Il ne s'agit pas d'une séance de collecte de renseignements visant à trouver des problèmes. Des pannes de courant qui ont duré de 12 à 14 jours ont touché différentes régions et un certain nombre de domiciles. Des milliers de personnes — 133 000, je pense — ont été privées de courant. Il s'agit de voir à ce que nous apportions des améliorations. Si j'avais voulu être sur le terrain pour formuler des critiques, j'aurais pu me rendre sur place et m'arranger pour faire la manchette. Je ne l'ai pas



fait. Je n'ai rien fait de tout cela. Je veux seulement parler des faits concrets. J'ai travaillé toute ma carrière dans un secteur où l'intervention d'urgence était essentielle aux activités. Une intervention rapide était tout aussi essentielle que la compréhension de la situation. Je veux seulement poser une autre fois la question suivante au premier ministre : Pouvons-nous participer à la solution? Pouvons-nous participer à l'étude? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : La greffière du gouvernement est très bien placée pour nous aider à faire l'analyse de ce qui a bien fonctionné et de ce qui pourrait être amélioré les prochaines fois que nous aurons des tempêtes comme celle qui vient de frapper la province.

[Traduction]

Je pense qu'il importe aussi de noter que nous procédons en fait à une analyse plus exhaustive que celles que nous avons vues dans le passé. L'analyse est plus exhaustive que celle qu'a menée l'ancien gouvernement à la suite de la tempête post-tropicale Arthur. Nous nous assurons qu'Énergie NB y participera. L'Organisation des mesures d'urgence y participera. Une partie de l'analyse sera dirigée par la chef de la fonction publique, et il y aura des consultations publiques pour nous permettre de recueillir toutes les réactions, questions et observations concernant la façon dont les événements se sont déroulés, ce qui s'est bien passé et ce qui pourrait mieux fonctionner.

Nous ne croyons pas que l'analyse devrait être menée ni rédigée par des politiciens. Nous devons recueillir des renseignements très importants. Il y a beaucoup de détails techniques à examiner. Nous croyons que l'analyse à laquelle nous procédons nous permettra de nous améliorer la prochaine fois.

M. Higgs : Je crois comprendre que la réponse est non, nous ne participerons pas. Je ne parle pas en tant que politicien. Je parle en tant que personne ayant travaillé dans un secteur où l'intervention d'urgence était cruciale. Les interventions étaient menées en temps opportun, et nous avons des façons bien définies de gérer chaque situation. Je suis content d'entendre que des améliorations seront apportées et que le tout sera mieux et plus solide que jamais. Toutefois, il s'agit d'un travail important, qui doit être réellement fait. Je vais passer à un autre sujet.

Immersion en français

J'ai une question qui fait suite aux discussions que nous avons à la fin des travaux l'automne dernier. La question découle de rapports et de chiffres. En janvier, le bureau de l'opposition a reçu des données sur le nombre d'inscriptions au programme d'immersion en 1^{re} année. Le 20 décembre 2016, soit à la date limite fixée, les chiffres indiquaient une diminution du nombre d'inscriptions de plus de 30 % par rapport au nombre d'inscriptions reçues l'année dernière pour le programme débutant en 3^e année. Eh bien, une campagne de recrutement a été menée



depuis la publication de ces chiffres. Je crois comprendre que les chiffres ont changé. Le premier ministre dispose-t-il des plus récentes données sur le nombre d'inscriptions au programme d'immersion précoce en 1^{re} année? Par souci d'exactitude, fera-t-il part des chiffres à la Chambre? Merci.

L'hon. M. Gallant : Voici deux ou trois observations à cet égard. Nous sommes très fiers du fait que, en rétablissant en 1^{re} année le point d'entrée en immersion, nous respecterons l'engagement que nous avons pris envers la population du Nouveau-Brunswick, pendant les élections et bien avant celles-ci. En tant que province, il s'agit là d'un sujet dont nous avons parlé pendant des années. Non seulement nous en avons discuté, mais nous l'avons analysé en profondeur. Un rapport a été préparé il y a plusieurs années par deux anciens ministres de l'Éducation, l'un ayant fait partie d'un gouvernement conservateur et l'autre, d'un gouvernement libéral. Ces deux anciens ministres de l'Éducation ont recommandé que soit rétabli en 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion en français. Compte tenu du rapport et du fait que nous savons qu'il vaut mieux commencer l'immersion le plus tôt possible, nous remplirons notre engagement et rétablirons en 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion.

Beaucoup de personnes ont inscrit leur enfant au programme. Les parlementaires du côté de l'opposition parlent de la date en décembre comme s'il s'agissait d'une échéance ferme. Cela n'a jamais été le cas. L'objectif était de nous assurer d'avoir toutes les ressources nécessaires en place afin d'offrir la meilleure expérience possible. Nous sommes enthousiasmés par l'idée que le tout débute en septembre.

M. Higgs : Je crois comprendre que l'on n'a aucun chiffre et qu'aucun chiffre ne sera communiqué. Il faudra encore un certain temps avant que nous sachions si les inscriptions ont augmenté ou diminué depuis l'année dernière.

Emplois

Pendant les fêtes, nous avons appris que se déroulait une campagne publicitaire financée par les contribuables, comprenant de grands panneaux-réclame et des enseignes dans les aéroports d'un bout à l'autre du Canada. La campagne véhiculait le message que le Nouveau-Brunswick était un chef de file en matière de croissance, que notre économie connaissait un essor et que 3 000 offres d'emploi étaient affichées sur le site Web de notre gouvernement. Une excellente enquête journalistique a été menée et a montré que le nombre d'emplois mentionné, soit 3 000, était tout à fait inexact et qu'un fonctionnaire avait signalé l'inexactitude il y a plus d'un an. Lors du discours sur l'état de la province présenté des jours plus tard, le premier ministre a parlé du site Web et a encore mentionné les 3 000 emplois en question. Le premier ministre n'était-il pas au courant du reportage qui prouvait que le nombre d'emplois était inexact, ou se pourrait-il que le premier ministre ne se préoccupe pas vraiment de l'exactitude des chiffres? Merci.



L'hon. M. Gallant : Je dois dire que je suis un peu surpris. Je pensais que le député d'en face poserait d'autres questions sur l'immersion en français. J'ai en fait les chiffres. Je voulais seulement m'assurer, au préalable, de souligner certains aspects.

Nous avons en fait 1 803 préinscriptions au programme d'immersion en français. Le total des inscriptions prévues au programme en 1^{re} année est de 4 820. Cela correspond à une proportion d'environ 37 %. Afin de replacer la proportion dans son contexte, mentionnons que, l'année dernière, le taux d'inscription au programme en 3^e année était de 43 %. Si nous comparons les données de février de l'an dernier avec les données actuelles, nous constatons que les taux d'inscription sont semblables, car le taux d'inscription au programme en 3^e année est de 38 %.

Beaucoup de personnes et beaucoup de familles veulent que leurs enfants suivent le programme d'immersion en français dès la 1^{re} année, et nous comprenons pourquoi. D'après les experts et les rapports, il vaut mieux commencer l'immersion le plus tôt possible. Nous sommes très contents de dire que, en septembre, nous honorerons notre engagement envers les enfants et les familles de notre province, et nous rétablirons en 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion.

M. Higgs : Il est rassurant de connaître les chiffres. Je sais que beaucoup d'efforts ont été déployés pendant les fêtes et au début de l'année à cet égard. Je sais que des parents ont reçu plusieurs appels d'employés du ministère qui leur recommandaient d'inscrire leur enfant. Les parents devaient absolument inscrire leur enfant. Les employés du ministère se préoccupaient-ils de l'avenir de ces enfants? Les parents ont subi beaucoup de pression sur le plan affectif afin qu'ils inscrivent leur enfant pour faire augmenter les chiffres.

Je veux parler des 3 000 emplois en question — de l'inexactitude qui a été prouvée et du fait que le chiffre continue tout de même d'être mentionné comme étant factuel. Le reste du monde examine les vrais chiffres, mais le premier ministre produit ses propres chiffres. Revenons sur la question de l'exactitude relative aux prétendus 3 000 emplois, car il a été dit et clairement montré que le chiffre est inexact. Le premier ministre est-il d'accord? Si c'est le cas, pourquoi continuer à parler de choses qui ne sont pas vraies?

L'hon. M. Gallant : Voilà qui est malheureux. Tôt dans notre mandat, j'ai très clairement souligné, entre autres, que, à mon avis, le site Web emploisnb.ca était une idée formidable. Je pensais qu'il s'agissait d'une initiative formidable. Je pensais que l'initiative nous aidait à alléger l'énorme fardeau qui pèse sur notre économie et que cela nous permettait de pallier le manque de main-d'œuvre qui touche certaines de nos entreprises. Je pensais que cela était formidable. Je pensais que c'était une initiative extraordinaire. C'est en fait le gouvernement précédent qui l'avait prise. Le site emploisnb.ca et son mode de fonctionnement et de promotion du nombre d'emplois disponibles ont été mis en place par le gouvernement précédent. Il est malheureux que je doive renoncer à une des choses que j'aimais de l'ancien gouvernement.



Nous avons amélioré le site <emploisnb.ca>, et nous continuerons d'améliorer le site <emploisnb.ca>. Il est dommage que je doive maintenant demander au chef de l'opposition d'admettre que, lorsqu'il était ministre des Finances, le gouvernement dont il faisait partie a mis le site Web en place. L'ancien gouvernement avait des difficultés techniques, tandis que nous, nous les réglons.

M. Higgs : Une chose ne change pas. Lorsqu'on ne peut répondre à une question, on regarde toujours en arrière plutôt qu'en avant. Nous avons vu un certain nombre de personnes avoir recours à une telle technique.

Produit intérieur brut

Lors du discours sur l'état de la province, la mention du site Web comprenant 3 000 offres d'emploi n'est pas la seule chose qui, selon mon observation, en a fait sourciller plus d'un. À un moment donné, le premier ministre a parlé de la croissance du PIB. Le premier ministre a dit que, en 2015, le PIB avait connu une croissance de 2,3 %. En 2016, la croissance était de 0,4 %, et en 2017, de 0,6 %. Le premier ministre a poursuivi en parlant de l'essor de l'économie. Le premier ministre a ensuite additionné les chiffres et s'est vanté d'une croissance du PIB supérieure à 3 %. J'ai jeté un coup d'oeil dans la salle et j'ai vu beaucoup de gens se regarder et hocher la tête en signe de désapprobation. Je demande au premier ministre : Pense-t-il vraiment qu'il s'agit là de la façon de mesurer la croissance du PIB, ou, encore une fois, ne se préoccupe-t-il simplement pas de l'exactitude des chiffres?

L'hon. M. Gallant : Si le chef de l'opposition trouve à redire à la façon dont le PIB est calculé et présenté, il devrait s'adresser à Statistique Canada. Statistique Canada nous a dit que, en 2015, le PIB de notre province avait connu une croissance de 2,3 % — soit le troisième taux de croissance du PIB en importance au pays pour l'année en question. Il s'agit du meilleur taux de croissance du PIB que nous ayons enregistré au Nouveau-Brunswick depuis 2004.

De plus, en 2016 et en 2017, l'économie a connu une croissance, mais tout cela est relatif, car le point de départ, au début de l'année 2016, avait été favorisé par la formidable année 2015 que nous avons eue. L'économie est en pleine croissance. En ce qui concerne la croissance économique, je peux comparer notre bilan des années 2015, 2016 et 2017 au bilan du ministre des Finances raté de l'ancien gouvernement, n'importe quand.

M. Higgs : Rien ne déclenche chez le premier ministre une émotion plus puissante qu'une discussion sur l'exactitude des chiffres. Cela semble être un sujet dont il ne faut pas parler. Examinons la croissance du PIB, si vous le voulez bien, en 2010, en 2011, en 2012, en 2013 et en 2014. On constate que, si on en calcule la somme comme vous l'avez déjà fait, une méthode que je désapprouve, le résultat est bien différent, car il est en fait supérieur à celui dont vous parlez. Je ne suis pas d'accord sur la façon de procéder.

(Exclamations.)



Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Vous êtes remonté à 2007 pour inclure le fort déclin de 2008.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

Budget

M. Higgs : Parlons du discours du budget et des autres faits alternatifs. Le discours du budget prononcé hier et le budget feront prochainement l'objet de nombreuses questions. Sur la page couverture du discours du budget, on peut lire « Un déficit réduit de moitié. » Le premier ministre aura-t-il l'obligeance de prouver une telle assertion à la Chambre, en se servant de vrais chiffres, et de préciser ce que cela veut dire au juste? Le premier ministre nous donnera-t-il précisément le montant du déficit qu'il prétend avoir réduit de moitié? Quel était le montant maximal, quel était le montant minimal et où était la réserve pour éventualités dans l'ensemble des calculs?

[Original]

L'hon. M. Gallant : C'est très malheureux d'entendre les questions que pose le chef de l'opposition ce matin. C'est décevant et malheureux, parce qu'il est évident que ce dernier veut oublier le temps où il était ministre des Finances. Il veut oublier le bilan de son gouvernement. Il veut oublier le fait que son gouvernement a été le seul en 40 ans à ne pas avoir pu créer un gain net d'emplois. Il veut oublier qu'il n'a pas pu faire croître notre PIB et notre économie. Il veut oublier qu'il n'a pas pu équilibrer le budget, même s'il avait promis d'y parvenir d'ici 2014 et malgré des réductions importantes dans le secteur de l'éducation ainsi que dans le système de santé.

[Traduction]

Le chef de l'opposition peut essayer d'oublier la période où il était au pouvoir, où il était ministre des Finances, et tout ce qu'il n'a pas pu accomplir, mais il ne peut changer les faits en ce qui concerne nos réalisations : la croissance économique, l'augmentation des investissements dans l'éducation et les soins de santé ainsi qu'un déficit réduit de moitié.

M. Higgs : Voilà. En cas de doute, de doute constant, mieux vaut retourner dans le passé, car les chiffres futurs ne concordent pas ; les chiffres futurs, qui s'obtiennent au moyen de la création d'un budget renfloué par l'ajout d'une réserve pour éventualités, de l'ajout de taxes et d'impôts et de leur mise en vigueur, comme la TVH, qui n'a jamais fait partie du plan initial, mais qui faisait partie d'un plan qui n'a pas été dévoilé au public à l'étape de la présentation des plateformes, a finalement disparu de sorte que les chiffres semblent s'améliorer... Entre-temps, il y a eu plus de taxes et d'impôts, soit une augmentation de 500 millions de dollars, plus de



dépenses, puisque le taux de croissance des dépenses a été d'environ 4 %, et plus d'endettement, la dette s'élevant maintenant à 2,4 milliards de dollars.

Nous pouvons formuler beaucoup d'affirmations, mais présentons les vrais chiffres. Ne présentons pas des chiffres inventés. Je vais reposer la question : Quel chiffre avez-vous utilisé pour prétendre que le déficit avait été réduit de moitié? À quoi le comparez-vous? La réserve pour éventualités est-elle incluse? Est-elle exclue? Le tout est une façade. Quels sont les vrais chiffres?

L'hon. M. Gallant : Je suggère que le chef de l'opposition laisse tomber la façade derrière laquelle il se cache. Voici ce que j'aimerais savoir. Le chef de l'opposition affirme que, lorsque les gens de son côté étaient au pouvoir et menaient leur campagne électorale en 2010, ils ont dit qu'ils équilibreraient les comptes au plus tard en 2014. Ils ne l'ont pas fait. J'aimerais que le chef de l'opposition explique pourquoi la population devrait ensuite croire ce qu'il dit au sujet des finances.

Puis, j'aimerais que le chef de l'opposition nous explique ceci : S'il avait déjà équilibré les comptes, s'il insinue qu'il aurait déjà complètement éliminé le déficit, lesquels de nos investissements ne ferait-il pas? Quelles compressions ferait-il? Ferait-il des compressions dans l'éducation et les soins de santé, comme il l'a fait lorsqu'il était ministre des Finances? N'investirait-il pas, comme nous, dans des domaines comme le tourisme? N'investirait-il pas 4,9 % de plus dans l'éducation, comme nous le faisons? N'investirait-il pas 3,3 % de plus dans la santé, comme nous le faisons? Ne réduirait-il pas les impôts pour les petites entreprises, comme nous le faisons? N'augmenterait-il pas le salaire minimum pour les gens qui travaillent dans notre province et qui ont besoin de soutien? Il est temps que le chef de l'opposition dise où il trouverait l'argent pour équilibrer les comptes.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Higgs : Voilà. Nous retournons encore une fois en arrière parce que nous ne pouvons pas répondre honnêtement en donnant le chiffre, parce qu'un des chiffres inclut la réserve pour éventualités et l'autre l'exclut. Il s'agit simplement d'une autre façade, d'une tactique trompeuse que le premier ministre adopte pour montrer que le budget s'améliore tandis que le gouvernement impose tout simplement la population afin de pouvoir dépenser davantage.

Savez-vous ce que nous aurions fait? Nous aurions pu limiter à 1 % l'augmentation de nos dépenses, car nous aurions maximisé l'argent des contribuables, au lieu de simplement affirmer que nous dépenserions davantage et que la situation s'améliorerait. Une telle affirmation n'apporte aucune preuve. Selon le budget, les dépenses augmenteront à tel et tel endroit, mais il ne fait aucune mention des résultats qui découleront de l'augmentation de ces dépenses.

Hier, deux documents ont été affichés sur le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick où le public peut les examiner. Un document porte sur les perspectives économiques pour 2017-2018, et l'autre est le discours du budget. Les documents ne peuvent pas tous deux être



exacts. Voici ma question pour le premier ministre : Quel document est vrai et renferme des faits réels et quel document est faux et renferme des faits alternatifs?

L'hon. M. Gallant : Je veux que le chef de l'opposition réponde aux questions. S'il avait déjà équilibré les comptes, comment y serait-il parvenu?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition dit qu'il aurait limité à 1 % l'augmentation des dépenses. Nous avons investi davantage dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Les investissements dans l'éducation ont augmenté de 4,9 %, et les investissements dans les soins de santé ont augmenté de 3,3 %. Nous appuyons le tourisme et les petites entreprises, par exemple, au moyen d'investissements et de réductions d'impôt afin de stimuler l'économie. Nous investissons davantage dans les infrastructures, stimulant ainsi l'économie et nous dotant des moyens nécessaires pour faire croître l'économie et offrir une bonne qualité de vie aux gens du Nouveau-Brunswick.

L'ancien ministre des Finances, dis-je bien, a dit aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il aurait complètement équilibré les comptes au plus tard en 2014 s'il avait pu agir à sa guise. Il dit maintenant qu'il aurait déjà équilibré les comptes. Le chef de l'opposition est tenu de dire aux gens du Nouveau-Brunswick exactement où il ferait des compressions et dans quels secteurs il n'investirait pas.

M. Higgs : Voici ce qu'il faut communiquer au public : les faits concernant la situation actuelle de notre province. Tout le monde constate la situation. Voilà ce que nous sommes tenus de communiquer au public. Nous sommes tenus de dire au public la vérité quant à la situation précise dans laquelle se trouve la province afin de pouvoir nous améliorer une étape à la fois. Nous ne pouvons pas laisser entendre que la situation s'améliorera si nous augmentons les taxes et impôts. Nous donnerons l'impression que la situation s'améliore, mais, entre-temps, nous ferons des dépenses et consacrerons de l'argent à droite et à gauche dans l'espoir d'être réélus. Le seul objectif du gouvernement actuel est de planifier sa réélection, et c'est ce qu'il fait depuis le début.

Selon le discours du budget d'hier, le tourisme fait maintenant partie de la liste des priorités du gouvernement. Cependant, en ce moment, notre réputation au Nouveau-Brunswick en matière de tourisme risque d'être sévèrement ternie entre les mains du gouvernement Gallant. Bien entendu, je parle de la fâcheuse situation de la qualité de l'eau à la plage Parlee. Lundi, le gouvernement a ordonné au ministre de l'Environnement d'admettre enfin ce que le ministre de la Santé avait nié et ce que le ministre du Tourisme refuse même de reconnaître. Voici ce que j'aimerais savoir : L'explication du ministre de l'Environnement n'est tout simplement pas crédible, et il est temps de mettre la question sur le tapis.



Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sera fier de répondre à la deuxième moitié de la question du chef de l'opposition ; toutefois, j'aimerais aborder la première moitié de cette dernière.

[Traduction]

Nous avons indiqué très clairement que nous privilégions la croissance économique. Nous sommes déterminés à investir davantage et de façon stratégique dans l'éducation et à améliorer notre système de soins de santé. Le député essaie d'avancer des faits alternatifs. Je pourrais probablement faire valoir qu'il essaie de dire des choses qu'il n'est pas censé dire sur le parquet de l'Assemblée législative. Ce qui est très clair, comme de l'eau de roche, c'est que nous avons investi davantage dans l'éducation et les soins de santé et que nous avons fait croître l'économie, selon Statistique Canada. Je ne sais pas si le chef de l'opposition estime qu'il s'agit d'un fait alternatif, mais, selon Statistique Canada, nous avons fait croître l'économie à un taux record en 2015, soit le meilleur taux depuis 2004. Nous faisons ce qu'il faut pour remettre notre province sur la bonne voie et nous sommes fiers de notre bilan.

M. Higgs : Je vais revenir à une question très simple. Beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à 2015. Si l'on examine 2014, force est de constater que les chiffres ont aussi augmenté. Que s'est-il passé en 2016? Grâce à la grande stratégie d'investissement, grâce à tout l'argent des contribuables qui a été dépensé à tous les vents pour donner l'impression que des emplois sont créés et que nous avons les 10 000 emplois promis... Quand les emplois seront-ils créés? Ceux-ci devraient durer peut-être jusqu'après les prochaines élections. Cependant, que s'est-il passé en 2016? Pourquoi le taux de croissance prévu était-il de 0,6 % ou de 0,4 %? Puis, que s'est-il produit en 2017? Qu'est-il advenu du grand plan sur le rendement? J'aimerais qu'on m'explique ce qui a changé. Nous parlons de 2015. Nous attendons avec impatience qu'on parle de 2016, de 2017 et de 2018. À quoi nous attendons-nous? Nous nous attendons à plus de dépenses, à plus de taxes et impôts et à un rendement moindre.

L'hon. M. Gallant : Je serais très content de vous dire ce qui s'est passé en 2016. En 2015, l'économie a connu une croissance de 2,3 %. C'était une année record en ce qui a trait à la croissance du PIB de la province grâce aux gens vaillants du Nouveau-Brunswick qui obtiennent des résultats. En 2016, après cette croissance, l'économie a connu une autre croissance, mais le chef de l'opposition ne semble pas le reconnaître. L'économie a connu une croissance de 2,3 % en 2015. En 2016, elle a connu une croissance de 0,4 % — pas au même taux. Puis, l'économie continuera de croître en 2017, du moins, selon les estimations. En fait, l'économie connaît la plus grande croissance qui soit depuis des décennies, voire de l'histoire.

Nous sommes très fiers du travail que les gens du Nouveau-Brunswick accomplissent pour créer des emplois, stimuler l'économie et commercialiser leurs produits et services de façon



concurrentielle. Ils travaillent fort pour obtenir des résultats, et, en tant que gouvernement du peuple, nous travaillons fort pour investir dans leurs priorités, dans les domaines qui stimuleront l'économie. Nous investissons davantage dans l'éducation et les soins de santé, tout en réduisant le déficit de moitié.

Forêt

M. Wetmore : J'ai le plaisir de m'adresser à la Chambre en tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles. Je voudrais renvoyer le ministre au volume II du rapport de la vérificatrice générale de 2015 et à ses recommandations sur l'approvisionnement en bois des terres privées. À la page 196, au paragraphe 4.20, la vérificatrice générale affirme :

4.20 Nous avons examiné la documentation que le Ministère nous a remise en matière de planification stratégique et de sa mise en oeuvre. Nous n'avons pu cerner une stratégie, un but ou un objectif pour l'approvisionnement en bois des terrains boisés privés. Bien qu'il ait pris certaines mesures touchant l'approvisionnement en bois des terres privées, aucune n'a été menée à terme.

Le ministre indiquerait-il à la Chambre si une suite a été donnée à cet égard? Parlerait-il de la stratégie, du but ou de l'objectif que le ministère a consignés par écrit pour l'approvisionnement en bois des terrains boisés privés?

L'hon. M. Doucet : Je suis certainement reconnaissant d'avoir l'occasion de répondre aux questions du nouveau porte-parole en matière de ressources naturelles et de développement des ressources en énergie. Je lui tends la branche d'olivier, comme je la tends aux autres parlementaires, pour qu'il saisisse l'occasion de nous rencontrer, de rencontrer le personnel, afin qu'il comprenne le fonctionnement du ministère.

Le secteur forestier est l'un des piliers de notre économie. Les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches et de la foresterie font naturellement partie de notre économie. Ce sont de véritables piliers de notre croissance et de notre économie, et ils sont bien en évidence dans notre plan d'action économique et dans certaines des activités dont il y est question. Ils contribuent certainement à la mise en valeur économique de la province. Je suis très fier du travail que nos parties prenantes accomplissent. Je suis très fier du secteur. Je suis très fier des industries qui en font partie. Elles visent l'excellence et se fixent des objectifs élevés.

Maintenant, pour répondre à la question, je serais très content de recevoir la visite du député d'en face à notre ministère pour qu'il obtienne des réponses et comprenne son fonctionnement.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Wetmore : Aux paragraphes 4.21 et 4.22, la vérificatrice générale affirme :



4.21 *La Loi sur les terres et forêts de la Couronne énonce que le Ministère doit s'assurer que l'approvisionnement en bois des terres privées soit proportionnel à celui des terres de la Couronne et que le rendement soit continu (durable).*

4.22 *Le Ministère n'a pas réussi à s'assurer que le bois des terres privées fourni aux usines était proportionnel. Il n'a pas planifié ou surveillé l'approvisionnement proportionnel et ni rendu compte depuis au moins 2002.*

Le ministre indiquerait-il à la Chambre si la question ou la préoccupation a été abordée?

L'hon. M. Doucet : Un grand nombre des questions seront réglées. En ce qui concerne un grand nombre des questions que le député soulève sur le parquet de l'Assemblée législative, nous aurons l'occasion d'en parler avec lui. En fait, nous menons un certain nombre de consultations. J'ai eu l'occasion de rencontrer les gens du secteur, de l'industrie et certaines des parties prenantes clés du domaine pour comprendre la situation.

J'ai mentionné que le secteur est une pierre angulaire. Les secteurs de la foresterie, de l'agriculture et des pêches sont tous des pierres angulaires. Ils font partie de notre tissu économique. Ils contribuent certainement beaucoup à l'économie. En fait, environ 22 000 personnes travaillent actuellement sur le terrain dans les forêts. Elles travaillent partout dans la province. Le secteur est un élément très important de notre économie, et toutes les scieries, les exploitations et les terrains boisés sont inextricablement liés, peu importe le rôle qu'ils jouent dans la production de fibre de bois de classe mondiale. Le secteur fait bel et bien partie de notre tissu social. Il soutient très bien notre économie.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Wetmore : Au paragraphe 4.23, la vérificatrice générale poursuit en affirmant :

4.23 *Bien que Ministère établisse une « coupe annuelle permise » (CAP) pour un rendement continu, elle n'est pas fondée sur des données complètes et précises d'un inventaire forestier et peut être désuète parfois jusqu'à 10 ans. Le Ministère n'a pas recours à la CAP pour planifier et mesurer l'efficacité de ses programmes.*

Le ministre indiquerait-il à la Chambre si la question a été abordée? À quel point les données sur l'inventaire forestier sont-elles complètes et précises à l'heure actuelle? Le ministre indiquerait-il à la Chambre s'il fera respecter les règles de la *Loi sur les produits forestiers*?

L'hon. M. Doucet : Il est vraiment bon de savoir que les gens de l'opposition estiment que la foresterie fait partie de notre tissu économique. Je suis d'accord avec le député d'en face. Il veut soulever les questions pertinentes sur le parquet de l'Assemblée législative.

La création d'emplois est notre objectif principal. Cela demeure notre priorité absolue, tout comme les investissements dans les soins de santé et dans l'éducation. Les secteurs forestier et



agricole entrent en ligne de compte, et il en va de même pour le secteur des pêches. Il est très plaisant d'entendre sur le parquet de la Chambre que le secteur est important. Comme je l'ai mentionné, 22 000 personnes travaillent dans le secteur forestier.

Nous sommes déterminés à élaborer des politiques intelligentes fondées sur les meilleures données scientifiques qui soient. Nous travaillerons avec l'industrie et les parties prenantes pour obtenir les meilleurs résultats possible pour le secteur. Ce dernier fait partie intégrante de l'économie de notre province, particulièrement dans les collectivités rurales. Le secteur forestier joue un rôle essentiel non seulement dans les centres urbains, mais aussi dans les collectivités rurales aux quatre coins de la province.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps consacré aux questions orales est écoulé.

